

TABLE RONDE de la CECO
**Comment améliorer le recrutement de jeunes membres et responsables
 au sein des associations ?**

1 – 3.

| | Nombre d'adhérents | Nombre d'adhérents de moins de 30 ans | | Nombre d'enseignants de moins de 30 ans au sein de votre bureau |
|------------------|--------------------|---------------------------------------|-----------|---|
| Croatie | 88 | 15 | env. 17 % | 1 |
| Ukraine | 75 | 32 | env. 42 % | 1/10 |
| Slovénie | 48 | 6 | 12,5 % | 0 |
| Hongrie | 140 | 28 | 20 % | 0 |
| Roumanie | 1200 | 300 | 25 % | 0 |
| Rép.tchèque | 197 | pas de données | - | 2 |
| ELC - Pologne | 40 | 0 | 0 % | 0 |
| AEFR - Russie | 862 | pas de données | - | 2 |
| SAUF - Slovaquie | 152 | 9 | 6 % | 1 |
| Arménie | 80 | < 20 | < 25 % | 0 |
| Géorgie | 60 | 1 | > 2 % | 0 |
| Monténégro | 69 | < 10 | < 14,5 % | 1 |

Couleur verte – à partir de 20 % des effectifs: 4 associations (sur 12)

Couleur rouge – moins de 10 % des effectifs: 3 associations (sur 12)

Sans couleur – taux moyen: 3 associations (sur 12)

ou pas de données: 2 associations (sur 12)

Les données (relativement limitées) à disposition n'incitent ni à l'enthousiasme, ni à l'alarmisme.

D'un côté – 4 associations comptent au moins 1/5 de leurs membres qui sont jeunes :
 ce qui semble positif et va à l'encontre de l'idée générale sur l'implication très limitée des jeunes dans la vie associative.

De l'autre, au sein de 3 associations, le taux des jeunes est dramatiquement bas (ou nul)
 + il existe des associations qui ne demandent pas l'âge de leurs adhérents.

4. Selon vous, quelles sont les raisons du manque d'intérêt des jeunes enseignants à s'engager dans la vie associative (en tant que membre ou en tant que responsable au sein du bureau)?

Des difficultés liées au choix et à l'exercice du métier d'enseignant :

- des salaires très bas
 + la volonté/nécessité de gagner sa vie avec des occupations supplémentaires/complémentaires (cours particuliers, cours dans des centres privés de langues), ce qui entraîne le manque de temps et la fatigue
 (ces occupations sont parfois indispensables; parfois sont choisies et dues à la volonté d'améliorer sa situation matérielle) ;

- le manque total de temps en début de carrière (Slovénie, Roumanie) est souvent causé par des exigences formelles (enseignement de deux matières, examens professionnels – de titularisation et autres) ;
- le manque de temps est également causé par l'obligation de travailler dans plusieurs établissements (Géorgie, Pologne) - vu le manque d'heures hebdomadaires dans une seule école ;
- le faible nombre de postes vacants dans l'enseignement : vu les départs tardifs à la retraite des enseignants actifs et, selon les pays, le manque de perspectives dans le champ de l'éducation – en général et dans l'enseignement du français en particulier (entraîné par la situation de plus en plus faible du français dans le système éducatif et les changements administratifs – Pologne, Monténégro) ;
- ainsi, les jeunes ne choisissent pas d'enseigner, ce qui crée un cercle vicieux : les enseignants en activité sont surchargés, mais il n'y aura pas suffisamment d'enseignants plus jeunes pour prendre la relève une fois que les enseignants en activité prendront leur retraite

Des aspects liés à l'activité associative :

- la plupart des enseignants commencent leur carrière seulement un peu avant 30 ans – il est donc difficile de commencer en même temps une éventuelle activité associative ;
- le pragmatisme des jeunes qui hésitent de s'engager bénévolement - ils préfèrent des activités rémunérées ;
- le désintérêt général pour les activités sociales, associatives - bénévoles, peu valorisantes sur le plan familial, temporel, psychologique ;
- le manque d'informations concernant l'existence et les activités des associations : les associations, de leur part, par manque de moyens financiers et la fatigue de „locomotives”, ne sont pas toujours en mesure de proposer des manières plus efficaces d'information et d'organiser des activités spécifiques pour attirer les jeunes adhérents.

5. Selon vous, quels éléments (concrets, si possible) pourraient motiver les jeunes enseignants à intégrer le monde associatif (en tant que membre ou en tant que responsable au sein du bureau) ?

- réduction des cotisations pour les jeunes enseignants – ou bien paiement des cotisations après quelque période de travail professionnel (p.ex. à partir de 35 ou 40 ans) ;
- primes pour les jeunes enseignants au lieu de les faire payer les cotisations ;
- réductions dans les librairies et chez les éditeurs des manuels (sur présentation de la carte valide de membre d'association) ;
- réductions (ou accès gratuit) aux ressources des Instituts français, des Alliances françaises - bibliothèques/médiathèques) ;
- réductions lors de divers événements organisés par les Instituts français, les Alliances françaises (manifestations culturelles et/ou autres, séminaires...) ;
- tarifs réduits/gratuits dans des sites touristiques, musées, salles d'exposition en France et - si possible - dans d'autres pays francophones ;
- prix/ récompenses intéressants (gratification, stages payés, gadgets performants, etc.) aux concours différents ;
- possibilité de participation aux stages, congrès, colloques (au niveau national et international), à tarifs réduits ou en profitant d'une bourse/une prise en charge ;

- assurance que sont/seront privilégiés toutes sortes de contacts/ échanges *directs vivants* avec leurs pairs - festivals, colloques, congrès, Journées professionnelles, écoles / université d'été /d'hiver, etc. ;
- lancement des projets régionaux/internationaux sur les thématiques intéressant les étudiants des facultés pédagogiques (futurs enseignants) – [par là-même les associations se feraient connaître auprès des futurs enseignants déjà durant leur cursus universitaire] ;
- organisation des journées pédagogiques/des ateliers thématiques afin d'aider le début de carrière des jeunes enseignants ;
- mise en place d'un réseau de conseillers pédagogiques / d'un système de tutorat pour soutenir les jeunes enseignants en cas de besoin ;
- élargissement des rencontres en ligne ou en présentiel avec les membres de la direction des commissions afin de comprendre les besoins de jeunes enseignants ;
- mise en place d'une plateforme des ressources pédagogiques accessibles uniquement pour les membres des associations ;
- attribution de plus de tâches et de responsabilités aux jeunes enseignants (les faire passer du statut d'observateur à celui d'acteur en leur confiant, par exemple, des tâches 'générationnelles' qui leur sont plus familières et qu'ils maîtrisent mieux que, notamment dans le domaine de l'informatique et des réseaux sociaux)
- invitation comme membres de jurys internationaux, créer des jurys spéciaux des jeunes pour les concours différents
- création d'un certificat de reconnaissance signé par le Président de la FIPF

Il est important que l'enseignant puisse compléter sa formation initiale par des formations ciblées en fonction de ses besoins. Chaque adhérent de l'association doit avoir le sentiment d'appartenance à une communauté regroupant les enseignants de français, c'est-à-dire doit être accompagné tout au long de sa carrière professionnelle par les représentants de la FIPF.

Pour un pays où le français est actuellement la deuxième, voire troisième langue étrangère, le problème consiste non seulement à attirer les jeunes enseignants, mais à garder au sein de l'association les enseignants de qualité. Valorisation et la distinction des membres de l'association par une attestation prestigieuse pour leurs efforts incessants, qui tout au long de leur vie professionnelle se sont investis à fond à la promotion du français aussi motiverait les jeunes.

| |
|---|
| <p>6. Selon vous, quelles actions/mesures pourraient être mises en place pour attirer nos jeunes collègues ?</p> |
|---|

A. au niveau de l'association :

- renforcer la communication en ligne de l'association, aller à la rencontre des jeunes : organiser des présentations de l'association au sein des universités, à l'Institut Français et aux Alliances Françaises régionales ;
- organiser des formations continues ;
- s'impliquer plus étroitement à l'organisation des manifestations en faveur du français, adressées aux apprenants ;
- (co)organiser plus de formation et d'activités ciblées pour les jeunes enseignants (p.ex. Journée de formation annuelle pour jeunes enseignants) ;

- réduire les cotisations des jeunes enseignants + les droits d'inscription aux congrès, colloques, bibliothèques/médiathèques ;
- agir en faveur des réductions dans les librairies ;
- agir en faveur des réductions lors d'évènements culturels francophones ;
- attribuer plus de tâches et de responsabilités aux jeunes enseignants (les faire passer du statut d'observateur à celui d'acteur en leur confiant, p.ex. des tâches 'générationnelles' qui leur sont plus familières et qu'ils maîtrisent mieux que, notamment dans le domaine de l'informatique et des réseaux sociaux) ;
- se faire connaître auprès des futurs enseignants déjà durant leur cursus universitaire ;
- mettre en place des sections des Jeunes enseignants ;
- améliorer la visibilité de l'association ;
- avoir la possibilité de proposer les bourses (p.ex. comme cette année les bourses pour nos membres aux Universités de Francophonie à Nice) ;
- agir en faveur de la reconnaissance du travail d'enseignants du français de la part de son établissement d'enseignement, du Ministère de l'Éducation, des Ambassades des pays francophones, de la représentation de l'AUF, de l'OIF ;

B. au niveau de la commission :

- mettre en place et renforcer les échanges entre les associations et les actions communes au sein de la commission à des conditions avantageuses pour les jeunes enseignants ;
- organiser un concours Enseignant FLE - métier prestigieux ;
- organiser colloques/séminaires, projets éducatifs, rencontres avec des experts en pédagogie, des jeux-concours pour les enseignants, différents ateliers ;
- proposer plus de formations et d'activités ciblées pour les jeunes enseignants (Journée de formation annuelle pour jeunes enseignants) ;
- attribuer plus de tâches et de responsabilités aux jeunes enseignants (les faire passer du statut d'observateur à celui d'acteur en leur confiant, par exemple, des tâches 'générationnelles' qui leur sont plus familières et qu'ils maîtrisent mieux que, notamment dans le domaine de l'informatique et des réseaux sociaux) ;
- mettre en place une section des Jeunes enseignants ;
- mettre à la disposition des jeunes enseignants du matériel pédagogique ;
- veiller constamment à une bonne information et diffusion de l'information ;
- avoir la possibilité de subventionner les associations pour qu'elles puissent faire venir des conférenciers à leurs colloques et séminaires ;
- mettre en place un système de reconnaissance et de distinction des enseignants du FLE ;

C. au niveau de la FIPF :

- accentuer le rôle de l'enseignant du FLE et la valeur des échanges entre les enseignants ;
- organiser l'université d'été /d'hiver pour les jeunes enseignants comportant des volets didactique et gestionnaire ;
- proposer plus de formations et d'activités ciblées pour les jeunes enseignants (Journée de formation annuelle pour jeunes enseignants) ;
- proposer des réductions des cotisations (congrès, colloques, bibliothèques/médiathèques), réduction dans les librairies – dans le cadre de la carte d'enseignant de la FIPF) ;
- proposer des réductions lors d'évènements culturels francophones ;
- instaurer des quotas de bourses dédiées aux jeunes enseignants ;

- intégrer un montant réservé aux jeunes enseignants dans le budget de chaque évènement régional ou mondial de la FIPF ;
- créer une section Jeunes enseignants ;
- continuer à collaborer avec des centres de stages et à encourager des membres des associations de participer aux stages (des concours, des bourses etc.) ;
- mettre en place un certificat de reconnaissance signé par le Président de la FIPF ;
- couvrir les frais de participation au Congrès en Tunisie d'un enseignant de moins de 35 ans (par association) ;

D. Autres

- Instituts français – réduction sur les examens DELF/DALF (pour les élèves des professeurs membres d'une association de professeurs de français)

| |
|--|
| <h3>7. Autres remarques ou commentaires</h3> |
|--|

- Il serait avantageux de promouvoir toutes les activités revalorisant l'enseignement / apprentissage du français, faire saillant ses débouchés et l'application professionnelle.
- Le bouche-à-oreille (« traditionnel » et/ou numérique) pourrait encore être une stratégie bien efficace pour attirer les jeunes collègues
- Toute initiative sera la bienvenue !
- La Géorgie a toujours été un pays fortement francophile. Le sol est très propice pour la Francophonie. Il ne faut que plus de motivation pragmatique pour les jeunes et plus de présence française dans le quotidien géorgien.